



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU C.C.A.S  
DE LA GRAND'CROIX (42320)**

n° 7/2025

Siège : Hôtel de Ville

42320 LA GRAND'CROIX

Tél. 04.77.73.22.43 -

Fax 04.77.73.41.20

L'An **deux mille vingt-cinq, le deux Avril à 18 heures**, le Conseil d'Administration, légalement convoqué le vingt mars 2025, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Luc FRANÇOIS,

**Etaient présents** : Messieurs Luc FRANCOIS, Pascal CALTAGIRONE, André JURINE- Mesdames Chrystelle COPPARONI, Véronique HENRY, Anaëlle ORIOL, Valérie ARNAUD, Andrée DUTEL, Aurélie BERTHE , Karine BRUYAS.

**Etaient excusés** : Monsieur Kahier ZENNAF -Madame Jocelyne LABOURE- Myriam BOUABDALLAH.

**Procuration de Monsieur Kahier ZENNAF à Madame COPPARONI**

**Objet : Vote du budget primitif 2025 et Dispositions budgétaires et comptables.**

**I) Vote du Budget**

Monsieur le Président expose : le budget proposé pour 2025 à l'approbation du Conseil d'Administration s'inscrit dans le cadre des orientations budgétaires résultant du débat intervenu lors de la séance du 06 mars 2025.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-264210097-20250402-7-2025-BF

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 16/04/2025

Conseil d'Administration

Publication : 16/04/2025  
Le Président du CCAS, LUC FRANCOIS

Il est précisé que le budget 2025 intègre les résultats de l'exercice 2024, soit :

**14 215.07** euros en fonctionnement

**8447.73** euros en investissement

**SECTION DE FONCTIONNEMENT :**

Elle s'équilibre, avec la reprise du résultat de l'année antérieure, en recette, à la somme de 202 495 €.

**Dépenses de fonctionnement :**

Elles relèvent de cinq chapitres :

Chapitre 011 : charges à caractère général

2 495.00 €

Chapitre 012 : Charges de Personnels et Frais assimilés

140 000.00 €

Chapitre 65 : autres charges de gestion courante 60 000.00 €

**Recettes de fonctionnement :**

Chapitre 013 : 250,00 €  
Chapitre 70 : 135 437.74 €  
Chapitre 74 : 52 592.18 €  
Chapitre 002 : 14 215.07 €  
Chapitre 75 : - €  
Chapitre 77 : 0.01 €

**SECTION D'INVESTISSEMENT :**

Elle s'équilibre, avec la reprise de résultat de l'année antérieure, en recettes, à la somme de 8447.73 €.

**Dépenses d'investissement**

Chapitre 21 8447.72 €  
Chapitre 16 0.01€  
**8447.73 €**

**Recettes d'investissement**

Chapitre 001 : excédent reporté des années antérieures  
La présentation comptable était jointe à l'envoi.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur  
042-264210097-20250402-7-2025-BF  
8447.73 €  
Agencé certifié exécutoire  
Réception par le préfet : 16/04/2025  
Publication : 16/04/2025  
Le Président du CCAS, Luc FRANÇOIS

**II) Dispositions budgétaires et Comptables**

*La nomenclature budgétaire et comptable M57 prévoit que le Conseil d'Administration peut déléguer à Mr Le Président ou à l'adjoint délégué, la possibilité de procéder à des virements entre chapitres, dans la limite de 7,5% du montant des dépenses réelles de chaque section (art. L5217-10-6 du Code Général des Collectivités Territoriales) à l'exclusion des dépenses de personnel, en précisant toutefois que le Conseil d'Administration sera informé des mouvements ainsi exécutés lors de la séance la plus proche.*

**Après en avoir délibéré, les membres du Conseil d'Administration approuvent, à l'unanimité, le budget primitif 2025 du CCAS et ses dispositions budgétaires et comptables.**

Votes : 11 Pour : 11 Contre : 0 Abstention : 0

La Grand' Croix, le 02 Avril 2025

La Secrétaire,  
Aurélie BERTHE

Luc FRANÇOIS  
Président du CCAS